

LA CHECK'FI AF : Tous vos documents au top !



La demande de financement peut être déposée au FIAF dès l'obtention d'un devis détaillé et/ou d'une convention et du programme de formation.

Devis ou convention : Les éléments indispensables

- Intitulé de la formation
- La liste des stagiaires
- Le nom du ou des formateur(s) et/ou leurs numéros d'agrément
- Les dates de formation (même prévisionnelles)
- La durée en heures et en jours
- Coût HT et TTC
- Le lieu de la formation (en entreprise, à l'OF ou autre)
- Le devis doit toujours être au nom de l'entreprise

Programme : Ce qu'on doit y trouver

- ➡ Les objectifs pédagogiques de montée en compétences
- ➡ Le contenu détaillé des séquences
- ➡ Les modalités d'évaluation permettant de mesurer l'acquisition des compétences
- ➡ Si formation en distanciel : les modalités techniques et de suivi

Délai de dépôt

Paiement direct prestataire : 21 jours calendaires avant la date de début de la formation, soit un délai suffisant pour que l'organisme de formation en soit informé

Remboursement structure : 21 jours calendaires à compter de la date de démarrage de la formation

A la fin de la formation, l'entreprise dépose les documents suivants pour débloquer le paiement

Documents de fin

- Feuilles d'émargements ou relevés de connexion
- Attestations individuelles de fin de formation
- La facture au nom de l'entreprise

Mention sur facture pour les paiements direct prestataire

"Le montant de la prise en charge du FIAF est conforme à l'avis de virement prestataire consultable dans le dossier 26AF00XXX. L'écart étant dû par l'entreprise".

Cette mention est également envoyée dans le corps de mail + dans l'avis d'accord de financement en pièce jointe.



Le Serious Game des fondamentaux de la formation professionnelle continue.

<https://origines.fiaf.nc/>

Les jeux du FIAF



Les clés pour acheter de la formation professionnelle continue.

<https://element.fiaf.nc/>